



CERCLE NAUTIQUE CALÉDONIEN
• NOUMÉA YACHT CLUB •

INSTRUCTIONS DE COURSE

Challenge des régates croiseurs 2021

Organisé par le Cercle Nautique Calédonien





SOMMAIRE

Préambule : modalité d'inscription

1. RÈGLES
2. AVIS AUX CONCURRENTS
3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE
4. SIGNAUX FAITS À TERRE
5. PROGRAMME DES COURSES
6. *CLASSES ET SOUS-CLASSE*
7. *ZONES DE COURSE*
8. *LES PARCOURS*
9. *MARQUES*
10. *ZONES QUI SONT DES OBSTACLES*
11. *LE DÉPART*
12. *CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS*
13. *L'ARRIVÉE*
14. *SYSTÈME DE PENALITÉ*
15. *TEMPS LIMITES*
16. *RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION*
17. *CLASSEMENT*
18. *RÈGLES DE SÉCURITÉ*
19. *REPLACEMENT D'ÉQUIPIER OU D'ÉQUIPEMENT*
20. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT
21. BATEAUX OFFICIELS
22. ÉVACUATION DES DÉTRITUS
23. PRIX
24. RESPONSABILITÉ

ANNEXE A : CALENDRIER DES RÉGATES

ANNEXE B : SÉCURITÉ

ANNEXE C : CLASSEMENTS

ANNEXE D : PARCOURS



Préambule : modalité d'inscription

Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :

- Leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- Si nécessaire, l'autorisation de port de publicité du bateau
- Le certificat de jauge ou de conformité du bateau.

Les concurrents étrangers non licenciés en France devront justifier de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing et d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'Euros.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2021-2024*,
- 1.2 Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers seront affichées au tableau officiel
- 1.3 Les règlements fédéraux,
- 1.4 L'armement de sécurité des voiliers participant aux régates doit être conforme à l'annexe B : Sécurité.
- 1.5 Tous les bateaux doivent être équipés d'une VHF.
- 1.6 Navigation nocturne du coucher au lever du soleil :
 - (a) Les feux de navigation réglementaires doivent être allumés.
 - (b) Lorsqu'un bateau ne peut pas déterminer avec certitude sur quelle amure l'autre bateau se trouve, il doit se tenir à l'écart de ce bateau,
 - (c) Il est rappelé aux concurrents qu'une partie de la définition de «place» comprend la prise en compte des conditions existantes (y compris la visibilité).
- 1.7 Chaque bateau doit obligatoirement avoir un équipage composé d'au moins deux personnes.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

- 2.1. Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'informations situé à la base nautique Gilbert SUTTER du Cercle Nautique Calédonien.

3. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard deux heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

4. SIGNAUX FAITS À TERRE

- 4.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons **situé à la base nautique Gilbert SUTTER du Cercle Nautique Calédonien.**
- 4.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'amené de l'Aperçu. Ceci modifie les signaux de course.

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 **Calendrier : Annexe A**
- 5.2 **Horaires : Annexe A**
- 5.3 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, le pavillon orange de ligne de départ sera envoyé avec un signal sonore au moins cinq minutes avant l'envoi du signal d'avertissement.



6. CLASSES ET SOUS-CLASSE


- 6.1 Trois classes sont admises : les monocoques en temps réels, les monocoques « ORC », et les multicoques en temps réel.
- 6.2 Les monocoques possédant un certificat ORC valide seront répartis en trois sous-classes :
- Classement multicoques temps réel
 - Classement temps réel toute catégorie
 - Classement jauge ORC par sous-classe
 - ORC 1 : GPH inférieur à 590
 - ORC 2 : GPH supérieur ou égal à 590 et inférieur à 630
 - ORC 3 : GPH supérieur ou égal à 630
 - Classement jauge ORC toutes classes
- 6.3 Pour les régates dont les parcours sont techniques (bananes) le classement de chaque régate sera obtenu par somme des points de chaque course de la régate suivant le système de points à minima de l'annexe A des RCV.

7. ZONES DE COURSE

L'emplacement des zones de course est défini en **Annexe D « Parcours »**.

8. LES PARCOURS

- 8.1 Les parcours, l'ordre dans lequel les marques doivent être laissées ou contournées et leur côté requis sont décrits en **Annexe D « Parcours »**.
- 8.2 Pour les parcours dont **l'arrivée est en baie de l'Orphelinat**, les balises latérales verte (pos WGS 84 : 22°17.18S 166°25.56E) et rouge (pos WGS 84 : 22°17.00S 166°25.66E) constituent une porte à franchir.
- 8.3 **Parcours Techniques (bananes)**
Les parcours techniques sont décrits en **Annexe D**
- 8.4 **Parcours côtiers :**
Le numéro du parcours sera annoncé sur le site internet du CNC le vendredi précédent la course et envoyé par email aux skippers. Cette annonce n'a qu'une valeur indicative, le parcours à réaliser sera celui affiché à l'arrière du bateau du Comité de course au plus tard au signal d'avertissement.

L'envoi du pavillon "D"  sur le bateau Comité signifie qu'il existe une bouée de dégagement. L'absence du pavillon "D" signifie qu'il n'existe pas de bouée de dégagement.

Le pavillon VERT hissé sur le bateau Comité signifie que la bouée de dégagement est à contourner à TRIBORD. Ceci modifie « Signaux de course » des RCV. L'absence de pavillon VERT signifie que la bouée de dégagement est à contourner à BÂBORD. Ceci modifie « Signaux de course » des RCV.

9. MARQUES

- 9.1 **Parcours techniques (bananes)**
Les marques sont décrites dans l'**Annexe D**



9.2 Parcours côtiers

Marques du parcours : Balisage et éléments naturels

Bouée de dégagement : Bouée cylindrique jaune

Marque de départ : Bouée cylindrique orange

Marque d'arrivée : Coffre de la Marine de la baie de l'Orphelinat (22°17,371'S – 166°25,989'E)

9.3 Sauf à une porte, un bateau du Comité de Course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

10 ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones réglementées qui sont interdites à la navigation.

11 LE DÉPART

Un seul départ sera donné pour tous les concurrents, il sera donné à 13H30.

11.1 Signaux de départ :

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26, avec un signal d'avertissement 5 minutes avant le départ.

Le pavillon du signal d'avertissement est le pavillon du cercle nautique calédonien.

11.2 **La ligne de départ** est définie par le côté parcours de la marque de départ et le mât arborant un pavillon orange du bateau du Comité de Course.

11.3 **Heure limite de départ** : Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction. Cela modifie les règles A4 et A5.

11.4 Annonce par VHF des départs anticipés


Si possible le Comité de Course indiquera, par radio VHF, les numéros de voile des voiliers rappelés sur le canal 77. L'échec de la transmission ou le fait de ne pas la faire au moment qui apparaîtrait le plus opportun ne pourra constituer un motif de demande de réparation. Ceci modifie RCV 62.1 (a)

12 CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

12.1 Parcours Technique (banane) :

(a) Quand un changement de parcours est signalé à la marque 3, seule la marque 1 sera remouillée (la marque 2 sera donc supprimée).

(b) Sauf à une porte, les bateaux doivent passer entre le bateau du Comité de Course signalant le changement du bord suivant et la marque la plus proche, en laissant celle-ci du côté requis. Ceci modifie la règle 28.1.

12.2 **Parcours côtier** : Le pavillon "O"  envoyé au voisinage d'une marque à contourner signifie : **après le passage de cette marque**, rejoignez, en respectant 8,2 des IC, la ligne d'arrivée (voir § 13 des IC). Des signaux sonores brefs seront émis par le bateau Commissaire ou Comité à proximité de la marque pour attirer l'attention des concurrents.



13 L'ARRIVÉE

13.1 Parcours Technique (banane) :

La **ligne d'arrivée** est définie par le côté parcours de la marque d'arrivée et le mât arborant un pavillon orange du bateau du Comité de Course.

13.2 Parcours côtier:

- (a) La ligne d'arrivée sera située entre le mât arborant pavillon orange, soit à bord d'un bateau du Comité de Course ou soit sur de la digue du CNC, et le côté parcours de la marque d'arrivée.
- (b) Chaque concurrent, devra s'annoncer par VHF en approche de la ligne d'arrive pour permettre aux bénévoles d'effectuer le pointage. Les bateaux qui arrivent de nuit doivent éclairer leurs numéros de voile.

14 SYSTEME DE PÉNALITÉ

14.1 Pénalités de remplacement pour une infraction autres que :

- Les règles du chapitre 2,
- La règle 28,
- La règle 31,

Les pénalités pourront aller de 10% du nombre des inscrits de la classe à la disqualification.

14.2 L'ensemble des pénalités en pourcentage sera calculé selon la règle 44.3c.

14.3 Pour les régates dont le parcours est **Technique (banane)**, la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

15 TEMPS LIMITES

15.1 Parcours côtier :

- (a) **Le temps limite pour le premier bateau est de 15 minutes par mile.**
- (b) Les bateaux manquant à finir dans un délai de 8 min par mile après que le premier bateau ait fini sont classés « DNF » sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

15.2 Parcours Technique (banane):

- (a) **Le temps limite pour le premier bateau est de 45 minutes.**
- (b) Les bateaux manquant à finir dans un délai de 30 minutes après que le premier bateau ait fini sont classés « DNF » sans instruction. Ceci modifie les règles 35, A4 et A5.

16 RÉCLAMATIONS ET DEMANDES DE RÉPARATION

16.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat du jury situé à la base nautique Gilbert SUTTER du Cercle Nautique Calédonien. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent y être déposées dans le temps limite prévu qui sera affiché au panneau officiel.

16.2 **Temps limite de réclamation :** Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau ait fini la dernière course du jour.



- 16.3 Affichage des réclamations :** Des avis seront affichés dans les 30 minutes suivant le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont partis ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans les locaux du CNC. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel.
- 16.4 Réclamation du Comité de course ou du Jury :** Les intentions de réclamations du Comité de Course ou du jury seront affichées pour informer les bateaux selon la règle 61.1(b).
- 16.5 Demande de réouverture d'instruction :** Le dernier jour de la régata, une demande de réouverture d'instruction doit être déposée :
- (a) Dans le temps limite de réclamation si la partie requérante a été informée de la décision la veille ;
 - (b) Pas plus de 30 minutes après que la partie requérante a été informée de la décision ce même jour.
- Ceci modifie la règle 66.
- 16.6** Le dernier jour de la régata une demande de réparation basée sur une décision du jury devra être déposée pas plus tard que 30 minutes après que la décision a été affichée. Ceci modifie la règle 62.2.

17 CLASSEMENT

Annexe C : « classements »

18 RÈGLES DE SÉCURITÉ

- 18.1 Inscription du bateau et de l'équipage** (nom, prénom, numéro de licence) auprès du secrétariat avant l'heure limite définie dans l'Avis de Course
- 18.2** Canal de course : le canal VHF sera le canal 77.
- 18.3 Emargement départ :**
Les bateaux inscrits à la régata doivent impérativement se présenter au bateau comité par VHF canal 77 ou en hélant au plus tard 10 (dix) mins avant le signal d'avertissement.
Un concurrent qui n'observerait pas l'une de ces exigences, sera pénalisé de 10 % du nombre des inscrits, sans instruction. Ceci modifie la règle 63.1, A4 et A5 des RCV.
- 18.4 Abandon :** Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au Comité de Course aussitôt que possible sur le canal VHF 77.
- 18.5 Veille VHF :** Tous les bateaux doivent être équipés d'une VHF en état de marche et pouvoir être appelés par le Comité de Course pendant le déroulement d'une course sur les canaux 16 ou 77.
Un concurrent qui n'observerait pas ces exigences, pourra être pénalisé de 10 % du nombre des inscrits.

19 REMPLACEMENT D'ÉQUIPIER OU D'ÉQUIPEMENT

- 19.1** La liste d'équipage de chaque voilier doit être remise au Secrétariat de Course à l'inscription dans les délais fixés (2.6 de l'avis de course). Cette liste doit comporter, lisiblement, les : nom, prénom et numéro de licence (avec présentation de celle-ci et du certificat médical) de chaque personne embarquée pour la ou les courses du jour.



- 19.2** Tout changement d'équipage n'est pas autorisé sans l'approbation du président du Comité de course. Les demandes de changement d'équipage devront être formulées au plus tard 2 heures avant le départ.
- 19.3** Tout bateau n'ayant pas satisfait aux articles 19.1 ou 19.2 sera considéré "hors course" (D.N.C) sans instruction. Ceci modifie les règles 63.1, A4 et A5.

20 CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21 BATEAUX OFFICIELS

Le bateau Comité de Course, les bateaux Commissaires et de sécurité arboreront le pavillon du Cercle Nautique Calédonien.
Tous les bateaux arborant le pavillon du Cercle Nautique Calédonien sont des obstacles.

22 ÉVACUATION DES DÉTRITUS

Les bateaux ne doivent pas jeter leurs détritrus dans l'eau (RCV 47).

23 PRIX

Les classements de chaque régates du challenge seront affichés au tableau officiel.

La remise des prix du challenge annuel se fera le mercredi qui suit la dernière régates du challenge, à 19h00, au Club House du Cercle Nautique Calédonien.

24 RESPONSABILITÉ

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.



ANNEXE A : CALENDRIER DES RÉGATES

Les régates ci-dessous sont programmées et constituent le challenge annuel, sauf la régata d'ouverture qui n'est pas prise en compte pour le classement du challenge annuel :

- Samedi 20 février 2021 : régata d'ouverture (côtier)
- Samedi 6 mars 2021 : Challenge 1 (côtier)
- Samedi 24 avril 2021 : Challenge 2 (côtier)
- Samedi 24 juillet 2021 : Challenge 3 (Techniques (bananes))
- Samedi 28 août 2021 : Challenge 4 (côtier)
- Samedi 18 septembre 2021 : Challenge 5 (côtier)
- Samedi 30 octobre 2021 : Challenge 6 (Techniques (bananes))

Tous les départs sont programmés à 13H30 à la Baie des citrons.

ANNEXE B : SÉCURITÉ

Les Réglementations Spéciales Offshore s'appliquent.

L'armement de sécurité doit être conforme à la catégorie 4 des Réglementations Spéciales Offshore, de la catégorie « côtière » de la marine marchande et être équipé d'une VHF.

	Règlement marine marchande	RSO	Equipage minimum
Régata	Côtier	Catégorie 4	2



ANNEXE C : CLASSEMENTS

Le système de points à minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.

1 Classement de chaque régata :

Il y aura pour chaque régata un classement :

- Classement multicoques temps réel
- Classement temps réel toute catégorie
- Classement jauge ORC par sous-classe
 - ORC 1
 - ORC 2
 - ORC 3
- Classement jauge ORC toutes classes

Pour les régates dont les parcours sont techniques (bananes) le classement de chaque régata sera obtenu par somme des points de chaque course de la régata suivant le système de points à minima de l'annexe A des RCV.

Les bateaux ne disposant pas de certificat de jauge valide et conforme à 6.2 des instructions de course, ne seront pas classés.

2 Classement général du Challenge :

- (a) Chaque régata fait l'objet d'un classement.
- (b) Le classement général du challenge sera réalisé sur la somme des points des régates de chaque bateau. La régata d'ouverture ne fait pas partie du challenge. Les points seront extraits du classement de tous les inscrits de chaque régata.
- (c) Si un bateau ne participe pas à une régata alors il reçoit pour cette régata, le nombre total d'inscrit à la régata +1.



ANNEXE D : PARCOURS

Parcours Bananes :

Zone de régates : baie des citrons et alentours

Parcours 1 : Flamme numérique n°1

Départ, 1 - 2 - 3 - Arrivée

Parcours 2 : Flamme numérique n°2

Départ, 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - Arrivée

Parcours 3 : Flamme numérique n°3

Départ, 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - Arrivée

Marques de parcours :

Les marques n° 1 et 3 sont des bouées cylindriques jaunes

La marque n°2 est une bouée bâton jaune

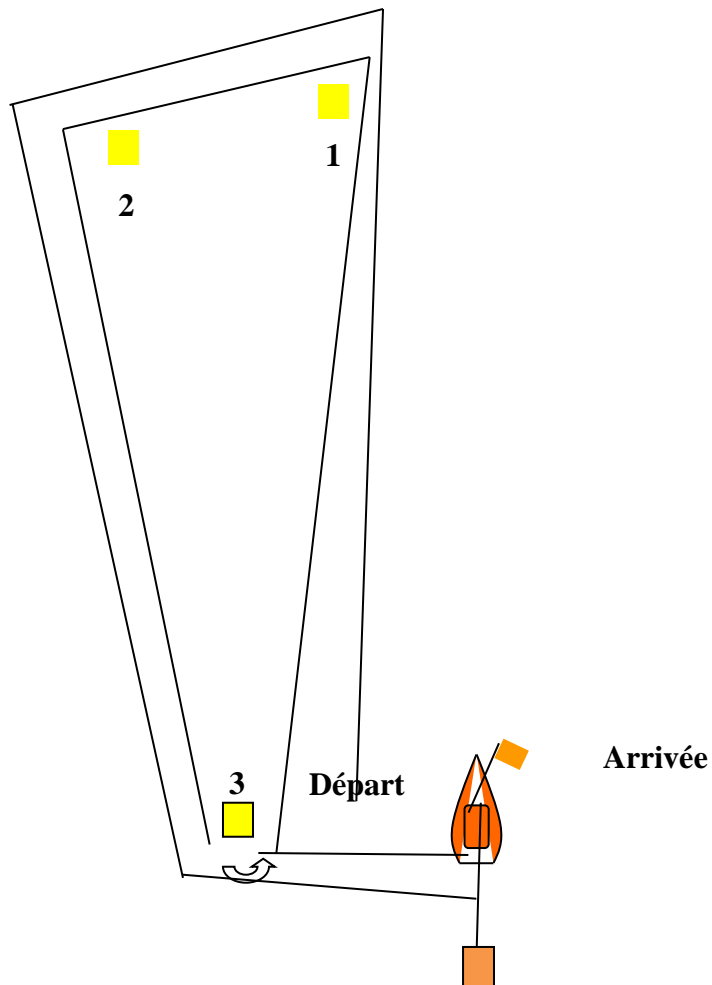
La marque de changement de parcours est de couleur **blanche**.

La marque de départ est une bouée cylindrique de couleur **jaune**.

La marque d'arrivée est une bouée bâton de couleur **orange**.

Les marques **1, 2 et 3** sont à contourner en les laissant à bâbord.

DESSIN PAS A L'ECHELLE : la distance entre marque 1 et 2 sera approximativement 80m.





Parcours côtiers :

Zone de départ : Baie des Citrons et alentours

Le numéro du parcours sera annoncé sur le site internet du CNC le vendredi précédent la course et envoyé par email aux skippers. Cette annonce n'a qu'une valeur indicative, le parcours à réaliser sera celui affiché à l'arrière du bateau du Comité de course au plus tard au signal d'avertissement.

Parcours n°1 (22 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,
2. Ilot signal à contourner à tribord,
3. Balise de réserve NO de Signal à contourner à tribord,
4. Balise verte du récif Senez à contourner et laisser à bâbord,
5. Balise de réserve NE de Signal à contourner à tribord,

Arrivée

Parcours n°2 (21 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à bâbord,
2. Récif Tué à contourner à bâbord,
3. Basse calédonienne à contourner à bâbord,
4. Petit fourmi à contourner à bâbord,
5. Récif Tué à contourner à tribord,
6. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,

Arrivée

Parcours n°3 (18 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,
2. Ilot Maitre à contourner tribord,
3. Balise de réserve SW de l'îlot Maitre à contourner à tribord
4. Balise verte du récif Senez à contourner à tribord,
5. Balise verte de l'îlot canard à contourner à bâbord,

Arrivée

Parcours n°4 (21 nautiques)

Départ,

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,
2. Balise latérale rouge N°4 à contourner à tribord,
3. Cardinale sud de la baie de Numbo à contourner à tribord,

Arrivée

Parcours n°5 (22 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord
2. Ilot Sable à contourner tribord
3. Cardinale nord de l'îlot Sable à contourner à tribord

Arrivée



Parcours n°6 (21.9 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,
2. Balise de réserve Sud Est de Larégnère à contourner à bâbord,
3. Balise de réserve SW de l'îlot Maitre à contourner à bâbord,
4. Balise de réserve Sud Est de Larégnère à contourner à Tribord,
5. Ilot Maitre à contourner bâbord,

Arrivée

Parcours n°7 (22.2 nautiques)

Départ

1. Balise rouge du récif Prony à contourner à bâbord
2. Balise de réserve Nord de l'îlot Maitre à contourner à tribord
3. Cardinale Nord de sèche Croissant à contourner à bâbord
4. Balise de réserve SW de l'îlot Maitre à contourner à bâbord,

Arrivée

Parcours n°8 (17.6 nautiques)

Départ

1. Balise verte de Canard à contourner à tribord,
2. Balise verte du récif Senez à contourner à bâbord,
3. Ilot Maitre à contourner à Bâbord,

Arrivée

Parcours n°9 (20.1 nautiques)

Départ

1. Balise rouge Freycinet à contourner à tribord,
2. Cardinale Sud de Numbo à contourner à tribord,
3. Ilot Maitre à contourner à Tribord,
4. Balise de réserve N de l'îlot Maitre à contourner à bâbord,

Arrivée

Parcours n°10 (19.3 nautiques)

Départ

1. Balise verte de basse Thisbée à contourner à tribord,

Arrivée

Parcours n°11 (21.5 nautiques)

Départ

1. Balise verte de basse Thisbée à contourner à tribord,
2. Cardinale Ouest des bancs du Snark à contourner à tribord,
3. Ilot Maitre à contourner à tribord,

Arrivée



Parcours n°12 (18.1 nautiques)

Départ

1. Balise verte de l'îlot canard à contourner à tribord,
 2. Cardinale Nord de sèche croissant à contourner à bâbord,
 3. Balise de réserve SW de l'îlot Maitre à contourner à bâbord,
 4. Balise de réserve N de l'îlot Maitre à contourner à bâbord,
 5. Balise de réserve NW de l'îlot Maitre à contourner à bâbord
 6. Balise de réserve SW de l'îlot Maitre à contourner à tribord,
- Arrivée

Parcours n°13 (27 nautiques)

Départ

1. Balise verte canard à contourner à bâbord
 2. Récif Tareti à contourner à tribord
 3. Balise verte de Canard à contourner à tribord
- Arrivée.

Parcours n°14 (21 nautiques)

Départ

1. Balise verte de Canard à contourner à bâbord
 2. Marque de danger isolé du récif Ka à contourner à tribord
 3. Balise verte de Canard à contourner à tribord
- Arrivée

Parcours n°15 (24 nautiques)

Départ

1. Balise verte de Canard à bâbord
 2. Ilot Amédée à contourner à Bâbord
 3. Balise verte de l'îlot Canard à tribord
- Arrivée

Parcours n°16 (19 nautiques)

Départ

1. Balise verte de Canard à bâbord
 2. Balise verte Basse Thisbée à contourner à Bâbord
 3. Balise verte de l'îlot Canard à contourner à tribord
- Arrivée

Parcours n°17 (20 nautiques)

Départ

1. Balise verte de Canard à contourner à bâbord
 2. Cardinale Est des 4 bancs du Nord à contourner à Tribord
 3. Cardinale Ouest des 4 bancs du Nord à contourner à Tribord
 4. Balise Verte de l'îlot Canard à contourner à tribord
- Arrivée

Parcours n°18 (20 nautiques)

Départ

1. Cardinale Ouest de la passe de Dumbéa à contourner à tribord
- Arrivée



Parcours n°19 (16 nautiques)

Départ

1. Ilot Signal à contourner à tribord
- Arrivée

Parcours n°20 (15 nautiques)

Départ

1. Cardinale ouest de l'ilot Goéland à contourner à tribord
- Arrivée

Parcours n°21 (22.8 nautiques)

Départ

1. Balise verte de canard à contourner à tribord
 2. Balise jaune de réserve SO Laregnère à contourner à bâbord
 3. Récif Crouy à laisser à bâbord
 4. Cardinale Sud de l'ilot Goéland à contourner à bâbord
- Arrivée